



BORDEREAU DE COTISATION 2025

< POUR LES RADIOS
ET LES WEBRADIOS >

NOUVEL ADHÉRENT ? **BÉNÉFICIEZ D'UNE REMISE « DÉCOUVERTE » !**

BORDEREAU DE COTISATION 2025

NOM DE LA RADIO : _____
NOM DE L'ASSOCIATION : _____
N° SIRET : _____ CODE APE : _____
CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

Pour les entreprises et fédérations souhaitant bénéficier d'une affiliation au SNRL, merci de contacter le siège

Adhérez en ligne sur
www.snrl.fr

ADRESSE DE LA RADIO : _____

TÉL _____ EMAIL _____ SITEWEB _____

PRÉSIDENT-E (NOM+EMAIL) : _____

COORDINATEUR ou COORDINATRICE SALARIÉ.E (NOM+EMAIL) : _____

LE CAS ÉCHÉANT, CONTACT DE LA PERSONNE AU SEIN DE LA RADIO CHARGÉE DES RELATIONS AVEC LE SNRL (NOM+EMAIL) : _____

OPCO (OPÉRATEUR DE COMPÉTENCE) : AFDAS AUTRE → LEQUEL : _____

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ OBLIGATOIRE : AUDIENS AUTRE → LAQUELLE : _____

Nombre total de salariés (tous contrats, vacataires, intermittents, pigistes) : dont nombre de journalistes professionnels :

Les radios bénéficiant de fréquences actives annexes III éligibles au FSER doivent le déclarer ici → NOMBRE DE SERVICES ANNEXES III : _____

Règle sa cotisation **2025** d'un montant de 250€

- Cette cotisation donne droit aux avantages et services réservés aux membres à jour de paiement. Retrouvez tous les services sur www.snrl.fr
Les services annexes III cotisent avec un abattement de 50 %. Nombre d'annexes III x 125,00€ =

Règle sa cotisation **2024** d'un montant de 250€

- Pour bénéficier de la déduction de 5% de la SACEM sur tous vos services, vous devez être à jour de l'adhésion 2020 et 2021.
Les services annexes III cotisent avec un abattement de 50 %. Nombre d'annexes III x 125,00€ =

Règle sa cotisation **2025** « NOUVEL ADHÉRENT » d'un montant de 150€

- Cette cotisation est valable pour tout nouvel adhérent n'ayant pas cotisé au SNRL depuis au moins 5 années consécutives.
Cette cotisation donne droit aux avantages et services réservés aux membres à jour de paiement et reçoivent «Le Guide de la Radio» gratuitement.

Règle sa cotisation **2025** « WEBRADIO » d'un montant de 150€

- Cette cotisation donne droit aux avantages et services réservés aux membres à jour de paiement.

Merci de remplir ce bordereau très lisiblement. Facilités de paiement sans frais sur simple demande. Bordereau à retourner avec votre chèque à l'ordre du SNRL. Paiement possible par virement et CB.

SNRL • La Maison des Radios à Paris • 187, Boulevard Anatole France • 93200 Saint-Denis, France • Tél + 33 (0)1 49 17 94 41 • contact@snrl.fr • www.snrl.fr